



OFFRE D'EMPLOI

Le poste	
Intitulé du poste	Animateur.trice Enfance 3/11 ans
Lieu de travail	Maison des Jeunes et de la Culture 69 590 St Symphorien Sur Coise
Qualification souhaitée (diplôme ou niveau de formation)	BPJEPS, CPJEPS, Bac pro SAAPAT, BAFA, BAFD...

Dans le cadre, la MJC-MPT de St Symphorien sur Coise recherche un.e animateur.trice enfance (3/11 ans) pour ses accueils de loisirs périscolaire (temps de midi, soir, mercredis) et extrascolaire (vacances scolaires).

Missions et Cadre général du poste de travail

Poste en CDD du 15 mai 2025 au 1^{er} août 2025 (pouvant évoluer en CDI)

Temps partiel 20h hebdomadaires.

Placé sous l'autorité de la coordinatrice enfance jeunesse, l'animateur-trice :

- Anime les différents temps de la vie quotidienne avec les groupes d'enfants dont il-elle est responsable.
- Définit et prépare un programme d'animations en lien avec l'équipe d'animation.
- Met en place un programme d'activités variées en lien avec les spécificités du public et respectueux du projet pédagogique
- Définit un mode d'animation, une durée, et un lieu d'activité adaptés.
- Recense les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre des activités. Participe aux commandes de matériel.
- Expérimente l'activité avant sa mise en œuvre pour s'assurer de sa faisabilité et de sa pertinence.
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le cadre des règles de sécurité.
- Anime, construit et maintient la dynamique de groupe
- Explique aux enfants le cadre de mise en œuvre de l'activité (objectifs, règles...).
- Joue avec, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- Assure la médiation au sein du groupe d'enfants, la gestion des conflits, est garant des règles de vie.
- Est en posture d'écoute des enfants et « facilite » les échanges et partages.

- Est garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Met en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène tout au long de la journée.
- Compte l'effectif d'enfants, avant et après chaque sur les différents temps de la journée
- Met en œuvre les temps nécessaires au respect du rythme des enfants (siestes, temps calmes...).

- Participe activement au travail en équipe : réunion d'équipe, partage, apport, et échange de

connaissances et réception de "savoirs".

- Partage les informations avec toute son équipe et rend compte au directeur (trice) de l'accueil de loisirs de toutes situations particulières
- Entretient des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Accueille les familles et les enfants dans l'espace d'accueil dédié, en allant à leur rencontre.
- Tient de la feuille de présence des enfants à l'arrivée et au départ des enfants.
- Informe les familles sur le projet pédagogique, le fonctionnement, et les activités proposées aux enfants. Ecoute le point de vue des familles sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Echange avec les familles sur l'enfant (état de santé, dispositions particulières), dans une démarche d'écoute.
- Participe à la circulation de l'information entre l'équipe et les familles.
- Participe aux temps d'information, d'échanges et aux temps festifs avec les familles, en lien avec l'équipe d'animation et la direction de l'accueil de loisirs.

Titulaire d'un BPJEPS, BAFA, BAFD, CPJEPS, Bac pro SAAPAT et/ou avec une première expérience en tant qu'animateur-trice.

Salaire : indice 365 de la convention collective Eclat + 5 points de prime de coupure, soit 1101€ brut

Adresser votre candidature à M LAUNAY Matthieu, à l'adresse suivante : direction@mjcstsym.fr

Renseignements au 04.26.62.92.76